



Annulation de la session du Comité administratif de l'OTIF prévue les 25 et 26 juin 2020

Depuis février 2020 et la propagation du COVID-19, plusieurs États membres de l'Organisation intergouvernementale pour les transports internationaux ferroviaires (OTIF) ont mis en place des mesures restrictives au franchissement des frontières, des mesures de confinement ainsi que des mesures barrières et de distanciation sociale pour lutter contre la propagation du virus.

Compte tenu de la situation exceptionnelle et après analyse des différentes options, le président du Comité administratif de l'OTIF, M. Krzysztof Kulesza, a décidé d'annuler la session du Comité administratif qui devait avoir lieu les 25 et 26 juin 2020.

Il a également été arrêté que certaines décisions importantes du Comité administratif, préparées par vidéoconférence, seraient prises par voie de procédure écrite.

Le président du Comité administratif et le Secrétaire général de l'OTIF, M. Wolfgang Küpper, suivent de près l'évolution de la situation et proposeront des dates appropriées pour la 133^e session afin d'assurer que le Comité administratif puisse se réunir au moins une fois cette année.

